



Communiqué de presse

Alain Liberge est nommé Président de l'AFA

Paris, le 1^{er} juin 2012 – L'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet a élu, le 25 mai 2012, Alain Liberge son nouveau Président pour 1 an. Alain Liberge succède à Richard Lalande.

« Le développement rapide de l'internet fixe et mobile ces dernières années a permis l'avènement d'une société numérique, où la communication, la connaissance, le divertissement s'épanouissent en ligne. Mais c'est aussi un univers où la vigilance est de mise, afin de préserver les plus jeunes. L'AFA est très investie dans cette mission, notamment à travers son service « Point de Contact ». En tant que Président de l'AFA, j'aurai à cœur de poursuivre et de développer ces actions, dans la lignée de ce que mes prédécesseurs et les équipes de l'AFA ont entrepris depuis de longues années.

Biographie d'Alain Liberge

Alain Liberge est Directeur de l'environnement et de la responsabilité sociale à Orange France. Après des études de sciences politiques et de journalisme, il a poursuivi une carrière commerciale dans différentes sociétés du groupe France Télécom sur le marché des équipements professionnels. Il a occupé successivement les postes de commercial, chef des ventes, Directeur Régional, Directeur de l'organisation commerciale, Directeur général d'une filiale et enfin, Directeur commercial des Services Internet de la division Santé.

En 2002, il rejoint Orange France SA pour créer, sur le périmètre des activités mobiles du Groupe, une première démarche RSE incluant la certification environnementale ISO 14001 et le dialogue avec les parties prenantes. Il participe également au sein de l'AFOM à la construction d'une posture action commune aux opérateurs dans le domaine de la santé et des ondes radios.

A partir de 2006, quand France Télécom regroupe ses activités fixe, internet et mobile au sein de la division Opération France, Il étend ses activités à tout le domaine grand public de l'entreprise sur le territoire national (80 000 salariés, plus de 55 millions de clients).

L'écoute des parties prenantes a révélé au fil des années la forte attente des français quant à la protection des enfants contre les dangers de l'internet. C'est donc tout naturellement que le Directeur de la Responsabilité sociale d'Orange France a noué des partenariats avec les principales associations de protection de l'enfance, et qu'il prend aujourd'hui la présidence de l'AFA.

Rappel des missions de l'AFA

- promouvoir entre les Fournisseurs d'Accès et de Services Internet membres de l'association, une organisation commune appréhendant les enjeux et les conséquences du développement d'Internet, notamment d'un point de vue économique, culturel et social ;
- promouvoir le développement des services en ligne et du réseau Internet ;
- développer la formation et l'information des consommateurs et des professionnels, concernant l'accès à des services en ligne ou au réseau Internet, et notamment sur l'existence du point de contact de l'AFA leur permettant par une procédure claire, facilement accessible et compréhensible de signaler tout contenu odieux rencontré sur Internet ;
- engager, avec les pouvoirs publics et les autres organismes intéressés, une concertation et une collaboration sur les questions d'intérêt public dans le domaine de l'Internet, des réseaux de télécommunications en général, et de la fourniture de la connexion et de la prestation de services sur Internet en particulier, notamment en vue de la lutte contre les contenus odieux;
- participer à la coopération internationale et la développer, notamment au sein du réseau Inhope ;
- défendre les intérêts collectifs de ses membres, notamment par des actions en justice ;
- développer des échanges culturels entre la France et d'autres pays, notamment en vue de promouvoir la langue française ;

Membres de l'AFA :

Aricia, Azuria, Bouygues Télécom, Can'L, Google, Mana, Numéricable, Orange, SFR.



A propos :

www.afa-france.com

Constituée en 1997 à l'initiative des principaux fournisseurs d'accès Internet de l'époque, **l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA)** regroupe les prestataires techniques Internet autour de quatre métiers spécifiques: l'accès, l'hébergement, les moteurs de recherche et les réseaux communautaires. L'AFA est membre fondateur de **l'EuroISPA** (www.euroispa.org), l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet européenne. Elle gère depuis 1998 le service d'assistance en ligne **Point de Contact** (www.pointdecontact.net) contre les contenus illégaux et est membre fondateur de l'association internationale de hotlines internet **Inhope** (www.inhope.org).

Contact Presse pour l'AFA

Carole Gay – Responsable affaires juridiques et réglementaires
01 44 54 86 53